

(L)



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-674

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

### Titre de l'interpellation

S'il y avait un lien entre biodiversité et épidémie ?

### Texte déposé

Le 21 avril dernier, le professeur Calandra, chef du service des maladies infectieuses au CHUV, a fait une présentation à propos du COVID-19, au Bureau élargi de notre Grand Conseil. À la diapositive n° 6, il est présenté un graphique illustrant un lien entre réchauffement climatique, baisse de la biodiversité et augmentation des maladies infectieuses.

Le lien entre le réchauffement climatique et la baisse de la biodiversité est évident, bien connu et peu surprenant. En effet, la biodiversité marine dépend de l'acidification des océans, qui est liée à la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. La biodiversité terrestre, elle, dépend de la variabilité du climat, par exemple de phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses ou inondations), qui influe directement sur les écosystèmes. Le phénomène est d'ailleurs tellement massif que l'on parle d'effondrement de la biodiversité.

En revanche, le lien entre la baisse de la biodiversité et l'augmentation des maladies infectieuses est moins intuitif et plus étonnant.

Dans de nombreuses publications scientifiques, mais également selon l'OMS et d'autres instances internationales, cette corrélation est expliquée par le fait que plus la biodiversité est forte, plus il y a de microbes circulant à faible bruit, c'est-à-dire que ces derniers se transmettent mal. Mais lorsque la biodiversité chute, souvent à cause de la réduction de l'habitat sauvage, nous favorisons les contacts et la transmission. Des dizaines d'exemples (Ebola, SRAS, Peste noire, maladie de Lyme, la grippe porcine, etc...) semblent avoir pour cause une perturbation de l'équilibre de la biodiversité et d'une diminution ou d'une modification de l'aire d'habitats de certains animaux sauvages, souvent à la suite d'interventions humaines.

L'élevage intensif est un facteur aggravant : la proximité entre animaux sauvages et d'élevage favorise la transmission de pathogènes d'origine animale aux humains. De plus, l'élevage industriel est – directement ou indirectement (production de soja pour le fourrage) une cause majeure de la destruction des forêts tropicales ainsi que des milieux naturels chez nous (notamment à travers les émissions azotées et d'ammoniac ainsi que de méthane).

Bien sûr, dans un futur très immédiat, la priorité absolue est de venir rapidement en aide aux personnes les plus défavorisés. Mais cela ne devrait pas empêcher de se poser des questions sur le mode de vie que nous souhaitons à l'avenir. Durant cette période de semi confinement, nous avons, je l'espère, réfléchi à notre futur. De nombreuses lettres de lecteurs et d'autres actions citoyennes témoignent du fait que les gens y ont effectivement réfléchi et ne souhaitent pas continuer comme avant. Il faut donc donner suite à ces souhaits tant de fois exprimés et les traduire en actions au niveau politique.

Rappelons de plus, que 60% des animaux sauvages ont disparu ces 40 dernières années. Vous conviendrez que ces chiffres incitent à l'action et qu'il serait certainement moins cher ni compliqué de prévenir que de guérir.

Nous avons donc l'honneur de déposer une interpellation invitant le Conseil d'État à répondre aux questions suivantes :

1. Ce lien entre biodiversité et propagation des maladies infectieuses est-il connu et identifié par le Conseil d'Etat ?
2. Si oui, quelles sont les mesures environnementales que le canton de Vaud doit prendre pour prévenir de nouvelles épidémies (sur son territoire, ou dans le cadre de collaborations internationales, par exemple pour l'aide au développement) ?
3. Dans quelles proportions les budgets dédiés au plan et à l'application du plan d'action biodiversité doivent-ils être augmentés pour lutter contre ce problème ?
4. L'office fédéral de l'environnement estime que : « Les coûts résultant du déclin de la biodiversité et des services écosystémiques de par le monde sont estimés à des milliards de francs par an. Dans l'Union européenne, les coûts annuels de l'inaction sont estimés à environ 7% du produit intérieur brut (L. Braat et P. ten Brink, the cost of Policy Inaction). Pour la Suisse également, le coût de l'inaction se révèle plus important que celui de la protection efficace de la biodiversité aujourd'hui. ». Est-ce que ces coûts incluaient des épisodes d'épidémie comme nous le vivons actuellement ?
5. Dans quelle mesure les secteurs en lien direct avec la biodiversité (tels que l'agriculture, la gestion des forêts et des biotopes, etc.) doivent être repensés et soutenus afin d'inverser la tendance ?

#### Commentaire(s)

Cosigné par

[vassilis.venizelos@gc.vd.ch](mailto:vassilis.venizelos@gc.vd.ch); [anne.baehler-bech@gc.vd.ch](mailto:anne.baehler-bech@gc.vd.ch); [olivier.epars@gc.vd.ch](mailto:olivier.epars@gc.vd.ch);

[severine.evequoz@gc.vd.ch](mailto:severine.evequoz@gc.vd.ch); [yves.ferrari@gc.vd.ch](mailto:yves.ferrari@gc.vd.ch); [pierre.fonjallaz@gc.vd.ch](mailto:pierre.fonjallaz@gc.vd.ch);

[alice.genoud@gc.vd.ch](mailto:alice.genoud@gc.vd.ch);

[sabine.glauser@gc.vd.ch](mailto:sabine.glauser@gc.vd.ch);

[nathalie.jaccard@gc.vd.ch](mailto:nathalie.jaccard@gc.vd.ch);

[rebecca.joly@gc.vd.ch](mailto:rebecca.joly@gc.vd.ch);

[raphael.mahaim@gc.vd.ch](mailto:raphael.mahaim@gc.vd.ch);

[olivier.mayor@gc.vd.ch](mailto:olivier.mayor@gc.vd.ch);

[maurice.mischler@gc.vd.ch](mailto:maurice.mischler@gc.vd.ch);

[anne-laure.botteron@gc.vd.ch](mailto:anne-laure.botteron@gc.vd.ch);

[etienne.raess@gc.vd.ch](mailto:etienne.raess@gc.vd.ch);

[jean-marc.nicolet@gc.vd.ch](mailto:jean-marc.nicolet@gc.vd.ch);

[sylvie.podio@gc.vd.ch](mailto:sylvie.podio@gc.vd.ch);

[andreas.wuthrich@gc.vd.ch](mailto:andreas.wuthrich@gc.vd.ch);

[leonard.studer@gc.vd.ch](mailto:leonard.studer@gc.vd.ch);

[felix.sturner@gc.vd.ch](mailto:felix.sturner@gc.vd.ch);

[pierre.zwahlen@gc.vd.ch](mailto:pierre.zwahlen@gc.vd.ch)

#### Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Maurice Mischler

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**